

# Sommaire

---

## Fonctionnaires

**Les autorités rendent un vibrant hommage aux enseignants de l'IEPP 2**

Le Quotidien d'Abidjan - jeudi 26 décembre 2019

**Assemblée générale de la Mugefci, vendredi**

Le Nouveau Réveil - jeudi 26 décembre 2019

## Politique

**Communiqué de la direction générale du protocole d'État**

Fraternité Matin - jeudi 26 décembre 2019

**Alassane Ouattara échange avec les ex-Com-Zone**

Le Jour Plus - jeudi 26 décembre 2019

**Manipulateur né**

Le Patriote - jeudi 26 décembre 2019



ANYAMA / EDUCATION / L'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire 2 d'Anyama (IEPP2) a procédé au lancement de ses activités sportives le mercredi 18 décembre dernier à M'PODY.

## Les autorités rendent un vibrant hommage aux enseignants de l'IEPP 2



La photo de famille

tous les domaines d'activités. C'est pour cela, qu'il a exhorté les élèves, qu'en dehors des études de s'y engager véritablement. Il a aussi remercié tous les enseignants ainsi que les autorités. Il a saisi cette occasion pour lancer un message aux élèves qui usent de violence pour se donner des congés anticipés. Il est bon de noter que ces activités ont été parrainées par M. Tanoh Jean Claude Cédric inspecteur de l'enseignement préscolaire et primaire, en service au ministère de l'Education nationale « Nous remercions tous nos collègues mais particulièrement à la première responsable de l'IEPP2 de m'avoir honoré » a indiqué le parrain .

L'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire 2 d'Anyama (IEPP2) a procédé au lancement de ses activités sportives le mercredi 18 décembre dernier à M'PODY. Cette cérémonie de lancement, a été marquée par un match de gala qui a opposé les enseignants aux jeunes du village en présence des autorités administratives, politiques et chefs traditionnels, avec à leur tête le sous-préfet M. Kouakou Kouakou Michel. Pour Mme Manglé Marie José, première responsable de l'enseignement préscolaire et primaire de ladite circonscription, ces activités sportives reflètent avec la vision du ministère de l'Education nationale pour accompagner le thème central de cette année nouvelle année « Enseignants, Compétents, performants et engagés : Assurances d'une école de qualité ». Poursuivant, elle a fait savoir, que ce thème est la clé de voûte, la boussole devant conduire au succès de nos activités. « Nous voulons aboutir à des résultats escomptés, c'est pour cela que nous avons jugé bon d'accorder une place prépondérante au sport. Car le sport est l'une des activités socio-professionnelles qui regorge maintes vertus favorisant le mieux-être. Le sport est donc un facteur de cohésion, de réconciliation et rapprochement. Il constitue une adversité saine qui conduit à la fraternité, à la liberté d'esprit et à la réussite. A cette occasion, les autorités de la ville, M. Kouakou Kouakou Michel et M. Ouattara Siaka, respectivement sous-préfet d'Anyama et député de Brofodoumé et d'Anyama, ont rendu un vibrant hommage aux enseignants pour le travail qu'ils ont abattu pour la réussite des élèves. Ils ont par ailleurs invité les parents d'élèves à rester en contact avec les enseignants pour le suivi de leurs enfants pendant l'année scolaire. Le représentant du Dren Abidjan 4, M. Balliet Sokouri, il a ajouté que le sport est un élément incontournable dans

# Assemblée générale de la Mugefci, vendredi

Après la journée de concertation qu'il a eue avec les adhérents de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (Mugefci), le Pca de ladite mutuelle, M Mesmin Comoé, préside vendredi, une Assemblée générale qui aura lieu à la Rotonde de la cité financière au Plateau. Les mutualistes auront certainement l'occasion d'envisager d'autres solutions pour pallier les difficultés nées de l'arrimage entre leur mutuelle et la Couverture maladie universelle.



Cérémonie de présentation des vœux de nouvel an

# Communiqué de la direction générale du protocole d'État



La cérémonie de présentation des Vœux de Nouvel An à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, aura lieu le Lundi 06 janvier 2020, de 9 H 00 à 12 H 30, au Palais de la Présidence de la République, selon l'ordre de passage ci-après : **7H30-08H30 : Installation des Hautes Personnalités de l'État** - Monsieur le Vice-Président de la République ; - Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ; - Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ; - Monsieur le Président du Sénat ; - Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ; - Monsieur le Ministre d'Etat ; - Mesdames et Messieurs les Ministres ; - Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République ; - Madame le Directeur de Cabinet du Vice-Président de la République ; - Monsieur le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ; - Madame le Secrétaire Général du Gouvernement ; - Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'Etat ; - Monsieur le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ; - Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro. Et des membres du Groupe I

**09H00 - 09H20 : Présentation des Vœux - GROUPE I** - Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques ; - Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ; - Messieurs les Consuls Honoraires ; - Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de Côte d'Ivoire au Département Central.

**09H20 - 09H50 : Présentation des Vœux - GROUPE II**

• **09H20 - 09H30 : Installation du groupe II composé comme suit** : - Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ; - Mesdames et

Messieurs les Membres du Bureau du Sénat ; - Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Constitutionnel ; - Madame la Présidente de la Cour de Cassation ; - Monsieur le Président du Conseil d'Etat ; - Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour Suprême ; - Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour des Comptes ; - Madame le Procureur Général près la Cour Suprême ; - Monsieur le Procureur Général près la Cour des Comptes ; - Mesdames et Messieurs les Premiers Avocats Généraux du Parquet Général près la Cour Suprême ; - Mesdames et Messieurs les Premiers Avocats Généraux du Parquet Général près la Cour des Comptes ; - Mesdames et Messieurs les Avocats Généraux ; - Mesdames et Messieurs les Premiers Présidents des Cours d'Appel d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Commerce d'Abidjan ; - Messieurs les Procureurs Généraux près les Cours d'Appel d'Abidjan, de Bouaké, de Daloa et de Commerce d'Abidjan ; - Messieurs les Présidents des Tribunaux de Première Instance d'Abidjan et de Yopougon ; - Madame la Présidente du Tribunal du Commerce d'Abidjan ; - Messieurs les Procureurs de la République près les Tribunaux de Première Instance d'Abidjan et de Yopougon ; - Mesdames et Messieurs les Membres de la Délégation du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ; - Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre de la Grande Chancellerie ; - Mesdames et Messieurs les Membres de la Médiature ; - Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de la Commission Electorale Indépendante ; - Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ; - Mesdames et Messieurs les Membres de l'Inspection Générale d'Etat. 09H50 - 10H20 : Présentation des Vœux - GROUPE III • 09H50 - 10H00 : Installation du groupe III composé comme suit : - Mesdames et Messieurs les Préfets de Région ; - Madame et Messieurs les Présidents des Conseils régionaux ; - Le Bureau de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire ; - Messieurs les Maires du District d'Abidjan ; - Monsieur le Maire de Yamoussoukro ; - Mesdames et Messieurs les Présidents ou Secrétaires Généraux des Partis et Groupements politiques.

**10H20 - 10H50 : Présentation des Vœux - GROUPE IV** • **10H20 - 10H30 : Installation du groupe IV composé comme suit** : - Monsieur le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées ; - Monsieur le Général de Division, Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale ; - Monsieur l'Inspecteur Général, Directeur Général de la Police Nationale ; - Messieurs les

Directeurs Généraux des Douanes et des Affaires Maritimes et Portuaires ; - Madame la Directrice Générale des Forêts et de la Faune ; Et leurs Collaborateurs ;

Abidjan, le 23 décembre 2019 Le Directeur Général du Protocole d'Etat HYPOLITE K. YEBOUE Ambassadeur

#### **10H50 - 11H20 : Présentation des Vœux -**

##### **GROUPE V • 10H50 - 11H00 : Installation du groupe V composé comme suit :**

- Monsieur le Président de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines ; - Madame et Messieurs les Présidents des Universités publiques de Côte d'Ivoire ; - Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle ; - Madame la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire ; - Monsieur le Président de l'Autorité Nationale de la Presse - Messieurs les Présidents des Autorités de Régulation - Monsieur le Président de la Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics ; - Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Publicité ; - Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires ; - Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration et Directeurs Généraux des Entreprises Publiques et Parapubliques ; - Messieurs les Présidents de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) et les membres de leurs structures. - Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire ; - Mesdames et Messieurs les Présidents des Ordres et Organisations Professionnels - Monsieur le Président du Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport de Côte d'Ivoire ; - Monsieur le Président de la Chambre Nationale des Huissiers ; - Monsieur le Président de la Chambre Nationale des Commissaires-Priseurs ; - Monsieur le président de l'Association professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire ; - Monsieur le Président de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire ; - Monsieur le Président de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) ; - Messieurs les Secrétaires Généraux des Centrales Syndicales : UGTCL - DIGNITE - HUMANISME - FESACI - UNATRCI ; - Monsieur le Président de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO) ; - Monsieur le Président du Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH) ; - Monsieur le Président d'Action pour la Protection des Droits de l'Homme (APDH) ;

#### **11H20 - 11H55 : Présentation des Vœux - GROUPE VI**

• **11H20 - 11H30 : Installation du groupe VI composé comme suit :** - Monsieur le Vice-Président et trente (30) Membres du Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels ; - Monsieur le Président et trente (30) membres du Forum National des Confessions Religieuses - Monsieur le Président et trente (30) membres du Conseil Supérieur des Imams (COSIM).

##### **12H00 : Fin de la présentation des vœux de Nouvel An à Monsieur le Président de la République.**

• Un Cocktail est offert par le Chef de l'Etat dans les jardins du Palais de la Présidence de la République au terme de chaque passage 12H30 : Fin de la cérémonie N.B : • Les personnalités ci-dessus citées sont priées de se présenter à la cérémonie 30 minutes au plus tard, avant l'heure de passage indiquée dans le présent communiqué.

• Les cartons d'invitation sont à retirer au Ministère des Affaires Etrangères, auprès de la Direction Générale du Protocole d'Etat, du mardi 24 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020, de 09 heures à 17 heures.



"Affaire Soro Guillaume" / Le président de la République Alassane Ouattara a longuement échangé avec les ex-com-zone, le mardi 24 décembre dernier.

## Alassane Ouattara échange avec les ex-Com-Zone



Le président de la République Alassane Ouattara (en boubou blanc) a longuement échangé avec les ex-com-zone.

de lever les quiproquos.

Le chef de l'État , Alassane Ouattara a reçu mardi 24 décembre 2019 à Abidjan , les ex-com zone. Il s'agit des ex-chefs de guerre de la rébellion qui a occupé le nord et l'ouest de la Côte d'Ivoire de 2002 à 2010. A cette rencontre, il a été certainement question pour le président de donner plus de détails aux militaires sur ce qui est reproché à l'ex-président de l'assemblée nationale qui a été le leader de l'ex-rébellion ivoirienne. Dans la foulée, un mandat d'arrêt international est lancé à ses trousse et 15 de ses proches sont interpellés et présentés à un juge. Si on ne connaît pour l'heure pas, les chefs d'accusation contre certains dont les députés Alain Lobognon, Kando Soumahoro, Yao Soumaïla, ce n'est pas le cas de Souleymane Kamaraté dit Soul To Soul, cité dans une nouvelle affaire de « blanchiment de capitaux et détournement de deniers publics ». C'est pour mettre tout le monde au même niveau d'information, qu'il a convié ce mardi 24 décembre, les officiers de l'Armée, que sont les dix ex-commandants de zones des ex-FN, à un tête-à-tête à sa résidence privée de la Riviera. En attendant de savoir ce qu'ils se sont dits, il n'y a aucun doute qu'entre Ouattara Morou du Bataillon de sécurisation de l'Est (BSE, Bondoukou, zone Bouna), Zakaria Koné (zone Séguéla-Vavoua), Ouattara Zoumana, commandant la 3è région militaire de Bouaké (zone Mankono), Fofana Losseny, commandant le 3è bataillon d'infanterie de Bouaké (zone Ouest), Chérif Ousmane et Tuo Fozie qui commandaient Bouaké, le préfet Ousmane Coulibaly qui dirigeait Odiénné, Messamba Koné, qui gérait les Eaux et forêts, Hervé Touré qui veillait sur la zone 2 du Hambol et Fofie Kouakou (zone 10 Korhogo) et Soro Dramane qui était à Touba, il s'agissait

GUILLAUME SORO / La manipulation. Toujours la manipulation. Guillaume Soro, ancien président de l'Assemblée nationale, ne sait que faire cela.

## Manipulateur né



*Guillaume Soro veut, comme toujours, manipuler l'opinion.*

La manipulation. Toujours la manipulation. Guillaume Soro, ancien président de l'Assemblée nationale, ne sait que faire cela. Depuis ces dernières heures, le député de Ferké a remis le couvert. En effet, après avoir volontairement déroté l'avion privé qui le transportait de la France à Abidjan, Guillaume Soro s'est fendu d'une déclaration. Pour lui, son avion a été interdit d'atterrir en Côte d'Ivoire tout simplement parce qu'on veut l'empêcher d'être candidat. Guillaume Soro veut, comme toujours, manipuler l'opinion. La parade trouvée est de dire que son crime est d'avoir annoncé sa candidature. Et les autorités ivoiriennes s'acharnent contre lui pour tout simplement l'empêcher d'être élu. En faisant diffuser une information selon laquelle un sondage réalisé au mois de septembre dernier le donnerait vainqueur de la présidentielle de 2020. Cette posture n'est qu'un faux fuyant. L'ancien leader étudiant refuse, sciemment, de répondre aux questions essentielles. Est-il impliqué dans une tentative de déstabilisation de l'Etat de Côte d'Ivoire ? Est-il impliqué dans le détournement de deniers publics ou de blanchiment de capitaux ? Sur ces deux questions, l'ancien président de l'Assemblée nationale ne donne aucune réponse. Préférant jeter l'opprobre sur le pouvoir et tromper les Ivoiriens. Guillaume Soro n'est pas à sa première tentative de manipuler l'opinion publique. Pour ce qui est des actions posées dans ce sens récemment, trois faits méritent d'être relevés. Ce sont sa démission à la tête de l'Assemblée nationale, la tentative de récupération de l'APF et sa supposée tentative d'enlèvement en Espagne. Pour rappel, au mois de février dernier, lorsque Guillaume Soro quittait

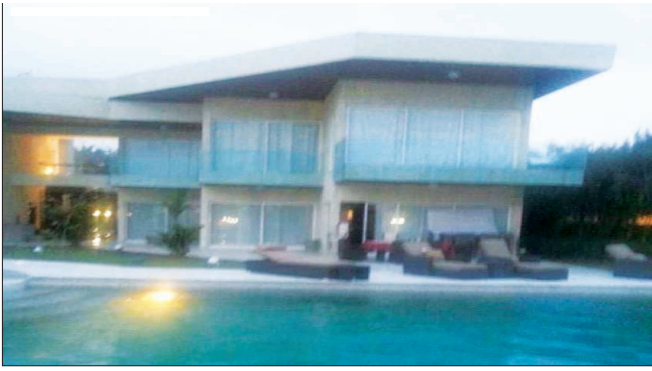
le perchoir, il avait avancé deux arguments. Tantôt il disait qu'il parlait de son propre chef, tantôt il avançait qu'il avait été contraint à la démission. Beaucoup d'Ivoiriens sont restés dans le doute. Le député de Ferké n'ayant pas eu le courage de dire qu'il démissionnait, il a voulu en faire porter le chapeau au président de la République. Après cet échec, Guillaume Soro a fait croire à l'opinion que la présidence de l'Assemblée parlementaire de la francophonie lui revenait de droit. Il s'est rendu à la tête d'une délégation au Maroc pour s'imposer. Malheureusement pour lui, les textes de l'APF ont parlé contre lui. Il est rentré bredouille après avoir crié sur tous les toits, sa victoire au bras de fer qui l'opposait à Amadou Soumahoro. En Espagne où il était, le président du comité politique a également évoqué une tentative d'enlèvement. Selon lui, il aurait échappé à une arrestation par Interpol en Espagne. Selon lui, c'est pendant qu'il était à son hôtel que des policiers espagnols agissant pour le compte d'Interpol, sont venus lui signifier qu'il était en état d'arrestation, lui intimant l'ordre de les suivre. Ce qu'il a refusé de faire. Une histoire rocambolesque que beaucoup de spécialistes s'expliquent difficilement. Un individu qui se soustrait facilement d'Interpol. C'est un fait très rare. Vous l'aurez compris, il s'agit encore d'une manipulation.

### **MARCORY / Pourquoi la résidence de Guillaume Soro a été saisie**

Guillaume Soro n'aura plus accès à ce qu'il présente comme sa résidence. Située à Marcory Résidentielle, dans les environs d'une grande clinique, cette bâtisse était connue par les riverains et les proches de l'ancien président de l'Assemblée nationale comme lui appartenant. Depuis hier, sur instruction de l'Etat de Côte d'Ivoire, il a été ordonné que cette résidence soit saisie. En réalité, le député de Ferké s'attribuait abusivement ce bien. Les faits. Alors Premier ministre de Côte d'Ivoire, nous sommes en 2008, Guillaume Soro fait la proposition à Laurent Gbagbo, président de la République d'alors, d'acheter une villa devant servir de résidence au Premier ministre. Le Trésor public s'exécute. Il paie à hauteur de 1 milliard 600 millions cette résidence qui devrait être la résidence des Premiers ministres ivoiriens. Malheureusement à partir d'un montage financier, la résidence a été mise au nom des tiers au compte de Guillaume Soro et transformée en résidence personnelle. Voilà la vérité que certains proches de l'ex-président de l'Assemblée nationale tentent de cacher en accusant le pouvoir d'Abidjan d'harcéler leur mentor.

### **La liste des cadres et militants de GPS arrêtés**

**Présidents de Partis Politiques** 1-Deputé SORO Kanigui Mamadou (RACI) 2-SEKONGO Felicien (MVCI) 3-OUATTARA Marc (UDS)



*Une vue de la villa que l'Etat vient de saisir*

**Élus** 4- député CAMARA Loukimane 5- député YAO Soumahila 6- député SOUMAHORO Kando 7- député LOBOGNON Alain 8- Maire KARIDIOULA Lama 9- Conseiller municipal KONE Tehfour

**Citoyens** 10- Ambassadeur KONE Kamarate Souleymane 11- Prof DJIBO Mamadou 12- SORO Simon (Pdt ONG LA VIE) 13- Dr TOURE Aboubacar (médecin personnel de M. SORO Guillaume) 14- KRAMOH Seydou Ouattara (militant GPS) 15- OUATTARA Ladjji (militant du GPS)